

Exercice 2006 - Budget annexe Chauffage Urbain - Affectation partielle des résultats de l'exercice 2005 en application de la nomenclature M4

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'instruction budgétaire et comptable M4 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux sont affectés par l'assemblée délibérante après vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant.

Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Les résultats de l'exercice 2005 du budget annexe du chauffage urbain ont été les suivants :

Section d'investissement :

Solde des réalisations 2005	- 892 013,96 €
Solde des restes à réaliser 2005	<u>+ 333 813,00 €</u>
	- 558 200,96 €

Le programme d'équipement 2005 fait apparaître au 31/12/2005 un besoin d'autofinancement complémentaire de 558 200,96 €, montant arrondi à 559 000 €, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2005.

Section d'exploitation :

Dépenses réalisées	- 272 689,05 €
Recettes réalisées	<u>+ 1 067 400,68 €</u>
Excédent de clôture 2005	794 711,63 €

Le Conseil Municipal est invité à affecter par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe du chauffage urbain, une partie de l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

Chapitre 10/1068.30900 Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2005	559 000,00 €
--	--------------

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation disponible pour des affectations au cours de l'exercice 2006 s'élève à 235 711,63 €.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Résultat d'exécution du budget 2005

Chauffage urbain	Résultat à la clôture de l'exercice 2004 (1)	Part affectée à l'investissement 2005 (2)	Résultat de l'exercice 2005 (3)	Résultat de clôture 2005
Investissement	0,00		- 892 013,96	- 892 013,96 (1) + (3)
Exploitation	0,00	0,00	794 711,63	794 711,63 (1) - (2) + (3)
Total	0,00	0,00	- 97 302,33	- 97 302,33

Résultat de l'exercice 2005

CHAUFFAGE URBAIN		Investissement	Exploitation	Total cumulé
<i>RECETTES</i>				
Prévisions budgétaires totales	A	8 254 212,00	1 059 607,00	9 313 819,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	6 585 234,12	1 067 400,68	7 652 634,80
Réduction de titres	C	729 218,14	0,00	729 218,14
Recettes nettes	D = B - C	5 856 015,98	1 067 400,68	6 923 416,66
Restes à réaliser	E	1 585 579,00		1 585 579,00
<i>DÉPENSES</i>				
Autorisations budgétaires totales	F	8 208 390,00	1 059 607,00	9 267 997,00
Engagements	G	8 296 743,11	272 689,05	8 569 432,16
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	7 044 977,11	272 689,05	7 317 666,16
Annulation de mandats	I	296 947,17	0,00	296 947,17
Dépenses nettes	J = H-I	6 748 029,94	272 689,05	7 020 718,99
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	1 251 766,00		1 251 766,00
<i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i>				
Excédent	D-J		794 711,63	794 711,63
Déficit	J-D	- 892 013,96		- 892 013,96
<i>Restes à réaliser</i>				
Excédent	E-K	333 813,00		333 813,00
Déficit	K-E			

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 30 juin 2006.